

NN (L) Patrimonial

Société d'investissement à capital variable de droit luxembourgeois
80, route d'Esch – L-1470 Luxembourg
R.C.S. n° B 24.401
(la « Société »)

AVIS AUX ACTIONNAIRES

Le conseil d'administration de la Société (le « Conseil ») a décidé d'apporter les modifications et clarifications suivantes au prospectus de la Société (le « Prospectus »), qui sera daté du 15 octobre 2020 :

1. **Mettre à jour le Prospectus pour procéder à des modifications non essentielles à des fins de cohérence et de clarification, ainsi que pour se conformer aux réglementations et/ou directives nouvelles/mises à jour, et notamment pour se conformer aux Questions/Réponses de l'ESMA relatives à l'application de la Directive OPCVM (réf. ESMA34-43-392).**

2. **Modifier comme suit la disposition relative à l'offre et à la vente des actions de la Société à des Ressortissants américains dans la section « Avertissement » du Prospectus :**

« La Société n'a pas été enregistrée en vertu de la loi américaine de 1940 sur les sociétés d'investissement (Investment Company Act) telle que modifiée (la « Loi sur les sociétés d'investissement »). Les Actions de la Société n'ont pas été enregistrées en vertu de la loi américaine de 1933 sur les valeurs mobilières (Securities Act) telle que modifiée (la « Loi sur les valeurs mobilières »), ou de toute loi sur les valeurs mobilières d'un quelconque État des États-Unis d'Amérique et ces Actions ne peuvent être offertes, vendues ou autrement transférées qu'en vertu de la loi de 1933 et de toute loi d'un État ou toute autre loi sur les valeurs mobilières. Les Actions de la Société ne peuvent pas être offertes ou vendues à ou pour le compte de tout Ressortissant américain, tel que défini par la Règle 902 de la Réglementation S de la Loi sur les valeurs mobilières. »

3. **Ajouter, dans la Partie III « Informations complémentaires », Chapitre II. « Risques liés à l'univers d'investissement » du Prospectus, une information relative au risque lié aux investissements ESG, comme suit :**

« [...] Risque lié aux investissements ESG

La sélection de titres peut impliquer des éléments supplémentaires de subjectivité lors de l'application des filtres Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (« ESG »). Compte tenu de l'absence de standardisation des critères, données et normes ESG, les facteurs ESG intégrés aux processus d'investissement peuvent varier considérablement. Ils dépendent notamment fortement des thèmes d'investissement, des classes d'actifs, des philosophies d'investissement et de l'utilisation subjective de différents critères ESG régissant la construction de portefeuille.

L'évaluation des risques ESG étant en constante évolution, il est difficile de les mesurer. La Société de gestion doit donc gérer les risques du Compartiment sur la base de mesures indirectes du risque, comme les scores (relatifs) des sociétés à l'égard du grand nombre de facteurs ESG potentiellement tirés de sources internes et externes. »

4. **Suite à la modification de la composition du conseil d'administration de la Société et de celui de la société de gestion, les conseils d'administration respectifs nouvellement formés sont composés comme suit :**

Société

Président :

M. Dirk Buggenhout

Administrateurs :

M. Benoît De Belder

M. Patrick Den Besten

M. Jan Jaap Hazenberg

Mlle Sophie Mosnier

Société de gestion

M. Satish Bapat

M. Martijn Canisius

M. Valentijn van Nieuwenhuijzen

Mme Hester Borrie

Mme Marieke Grobbe

M. Bob van Overbeek

5. **Modifier, dans la Partie III « Informations complémentaires », Chapitre X. « Valeur nette d'inventaire » du Prospectus, certaines dispositions relatives à la méthode de calcul dite du « Swinging Single Pricing » (SSP) afin de les aligner sur les principes de la CSSF en matière de swing pricing (version des Q&R en date des 20 et 23 mars et du 7 avril 2020) qui ont été modifiés suite à la pandémie de COVID-19.**

Les modifications susmentionnées seront reflétées dans la nouvelle version du Prospectus datée du 15 octobre 2020. Le Prospectus et les Documents d'information clé pour l'investisseur (DICI) pertinents seront disponibles gratuitement sur demande au siège social de la Société.

En Belgique, le service financier est assuré par ING Belgique SA (24, Avenue Marnix, 1000 Bruxelles) où le dernier rapport périodique est disponible gratuitement. Le prospectus et le document d'informations clés pour l'investisseur sont à disposition gratuitement, en français et/ou en néerlandais, au siège social de la Société, sur www.nnip.com et auprès des agences de ING Belgique SA.

Luxembourg, le 8 octobre 2020

Conseil d'administration de la Société